

Tarif des douanes

Je rappelle en terminant que, dans l'accord de libre-échange Mulroney-Reagan, deux domaines en particulier inquiètent les Canadiens. En effet, nos concitoyens se demandent si nous nous employons effectivement à protéger la souveraineté canadienne. Ils se rendent parfaitement compte que l'économie d'un pays de 250 millions d'habitants sera essentiellement différente de celle d'un pays de 25 millions d'habitants et que des systèmes différents s'imposent en conséquence. La géographie du pays, le climat et la dissémination des zones de population, dans le Nord par exemple, obligent le gouvernement à prévoir des subventions dans une certaine mesure, s'il veut que les Canadiens vivant à Rankin Inlet ou à Old Crow bénéficient des mêmes avantages que leurs concitoyens ordinaires, eu égard évidemment aux contraintes manifestes de la vie dans le Grand Nord.

● (1350)

Parfois, quand nous étudions la peréquation du niveau de vie des Canadiens, nous considérons certaines régions, comme celle qui est située au nord du 60^e parallèle par exemple, comme une sorte d'État providence financé par les contribuables plutôt que comme un investissement dans l'avenir du pays.

Je voudrais parler brièvement de la mise en oeuvre d'une politique continentale de l'énergie. Beaucoup de gens se demandent si le Canada conservera sa souveraineté et le contrôle de ses ressources, si nous aurons des prix canadiens pour le pétrole et le gaz, si nous aurons des contrôles en périodes de pénurie et si le Canada pourra diriger son économie dans ce domaine. C'est un gros sujet d'inquiétude pour le Nord.

Le deuxième domaine qui a des liens très étroits avec le précédent est celui de l'examen de l'investissement étranger. Le seuil au-dessus duquel les compagnies sont sujettes à l'examen de l'investissement étranger a été porté de 5 à 150 millions de dollars. Il n'y a que quelques centaines de compagnies au Canada qui entrent dans cette catégorie.

J'ai essayé de montrer que nous avons des soupçons concernant toutes les activités commerciales ou connexes. Je range ce projet de loi dans cette catégorie parce qu'il porte sur les droits de douane. Nous avons des raisons de craindre que nous ne défendons pas notre souveraineté et que nous n'obtenons pas le meilleur accord possible. Il y a de nombreux aspects de l'accord de libre-échange conclu par M. Mulroney et M. Reagan qui ont amené des gens à se demander si nous nous sommes vraiment défendus ou si nous nous sommes laissés avoir et si nous sommes devenus le cinquante et unième État.

Les demandes comme celles de l'Association des industries de l'automobile ne devraient pas être rejetées. Je crois que, comme beaucoup d'associations plus importantes et moins importantes, elle veut simplement avoir la possibilité non pas de défaire le projet de loi ou de faire de l'obstruction, mais seulement de comprendre les répercussions qu'il aura pour elle. Malheureusement, quand les Canadiens veulent poser des questions, on pense qu'ils font de l'obstruction ou qu'ils sont contre la mesure proposée alors qu'ils veulent simplement comprendre les répercussions que ce projet de loi aura pour eux et pour leur rôle.

J'espère que ce projet de loi ira au comité et que le gouvernement prendra ces préoccupations au sérieux. Je sais que le gouvernement voudrait que les entreprises comprennent ce projet de loi. Je l'incite à étudier très attentivement cette recommandation.

[Français]

M. Fontaine: Monsieur le Président, je n'aurais pas parlé sur l'intervention de l'honorable députée du Yukon (M^{me} McLaughlin) mais, étant donné qu'elle a profité de son temps de parole pour parler de l'Accord de libre-échange, je voudrais moi aussi faire mes commentaires sur ce sujet.

Premièrement, je voudrais lui rappeler qu'en 1965, ici même, à la Chambre des communes, M. Tommy Douglas, qui était d'ailleurs chef du parti socialiste du temps, le 10 mai 1965, avait dit, concernant le libre-échange dans le domaine de l'automobile que, et je cite: «Par ailleurs, nous désapprouvons cet Accord pour une autre raison, c'est qu'il ne prouve aucune disposition pour protéger les employés de l'industrie de l'automobile qui perdront leur emploi à cause de cela.»

Mais je dois dire à mes collègues que depuis ce temps-là, à cause du libre-échange dans l'industrie de l'automobile, nous exportons aux États-Unis 33 milliards de dollars par année, et que 840 000 personnes vivent à partir de cela. Il est sûr qu'elle est sous les directives de Bob White qui, lui, manoeuvre pour utiliser les fonds des travailleurs pour les bonnes fins politiques du parti socialiste, mais il serait bon qu'elle se rappelle la position de son parti il y a 30 ans et dont on voit des résultats aujourd'hui. Et maintenant, ces mêmes gens s'opposent au libre-échange. Ce sont des alarmistes, monsieur le Président, des alarmistes qui me font penser d'ailleurs à un autre chef de syndicat et je parle de Jacques Proulx, président de l'UPA du Québec, qui dit souhaiter l'effondrement boursier. Il souhaite que l'effondrement boursier se poursuive afin que cela nuise et que cela fasse avorter les négociations sur le libre-échange.

Monsieur le Président, les membres de son organisation, les propriétaires cultivateurs devraient—étant donné ces remarques irresponsables et presque démentielles—demander la démission immédiate de M. Jacques Proulx qui souhaite que l'ensemble collectif de nos petites entreprises québécoises meurt à cause de l'effondrement de la Bourse. Cela est aussi démentiel que la position de ma collègue du Yukon (M^{me} McLaughlin) contre le libre-échange, que la position de tous les subalternes de Bob White qui, lui, avec l'argent gagné par le libre-échange, s'en sert pour enlever aux autres Canadiens à la grandeur du Canada les avantages qu'il veut monopoliser dans la circonscription d'Oshawa, dans la circonscription du chef socialiste (M. Broadbent).

[Traduction]

Mme McLaughlin: Monsieur le Président, j'apprécie toujours les observations instructives du député de Lévis (M. Fontaine). Je parlerai certes à Bob White et Shirley Carr la prochaine fois que je les rencontre et je leur ferai part des observations du député.